

Conférence des Conseillers pour les affaires agricoles (27 février 2017)

La Direction Générale de la Performance Economique et environnementale des entreprises (DGPE) du MAAF et le Pôle Animation Export de la Mission des Affaires européennes et internationales de FranceAgriMer ont organisé une journée d'échanges entre les conseillers agricoles et leurs adjoints chargés des questions sanitaires et phytosanitaires (SPS), les professionnels (fédérations, interprofessions et entreprises) et les services de l'Etat.

Ces réunions avaient pour but d'évaluer les enjeux des marchés des filières agricoles et agroalimentaires et d'effectuer un point concernant les négociations SPS en cours au Japon, au Vietnam, en Arabie saoudite et dans les pays du Golfe, au Royaume-Uni (avec un accent sur le Brexit et ses conséquences), en Italie et en Chine.

La 5^{ème} édition de cette rencontre annuelle, organisée en marge du SIA, a rassemblé au cours de cette journée environ 80 participants par session, dont un total de 85 professionnels impliqués dans l'exportation de produits agricoles et agroalimentaires.

Cette journée est l'une des manifestations de l'engagement de FranceAgriMer, en partenariat avec la DGPE, dans l'appui aux exportateurs, et l'une des illustrations de sa mission : « éclairer les filières professionnelles ». Elle s'appuie sur l'expertise des conseillers agricoles en faveur de l'export français, dont le réseau – très fortement accru dans les dernières années – constitue le « fer de lance » du dispositif français d'appui à l'export, en soutien aux professionnels et en contact avec les autorités des pays tiers.

- L'édition 2017 de ces conférences a présenté deux innovations :
 - le souhait de développer le partenariat avec des acteurs de l'appui à l'export, en sus des partenaires « historiques » que sont Business France et Sopexa, avec :
 - la présentation sur le Japon, que sa conduite « à trois voix » a rendu particulièrement vivante, en associant un représentant des Conseillers du Commerce extérieur de la France (CCEF) ;
 - la participation d'une représentante de Bretagne Commerce International (BCI), opérateur régional avec lequel FranceAgriMer développe un partenariat fructueux, depuis plusieurs années, et qui va en se renforçant ;
 - l'inclusion de pays européens, en sus des pays tiers ; les Etats membres – où la France peine sur les marchés – constituent une alternative à considérer pour les exportateurs du fait d'un accès plus facile, avant de se lancer sur le « Grand export » où les barrières sont plus fortes, les conditions logistiques plus difficiles et où la concurrence-prix est parfois défavorable :
 - le Royaume-Uni, dans le contexte du Brexit, avec une conférence en trois présentations : i) la situation vue de Londres, par le conseiller agricole en poste ; ii) un état des échanges (mobilisant l'expertise économique de la direction Marchés, études et perspectives de FranceAgriMer) ; iii) les enjeux des négociations commerciales (par le Bureau des négociations commerciales de la DGPE) ;
 - mais aussi l'Italie, où la part des produits français recule et où ceux-ci ont des opportunités qu'il convient de saisir, sur ce marché de proximité qui reste d'accès facile ;

Les présentations seront mises en ligne sur la page Extranet du site de FranceAgriMer.